



Communiqué de presse

Paprec conçoit une usine de valorisation des déchets ultimes pour le Syndicat des Portes de Provence

Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) choisit le groupe Paprec pour réaliser et gérer son usine de valorisation de la moitié des 110 000 tonnes de déchets ultimes de son territoire (refus de tri de la collecte sélective, ordures ménagères, encombrants...). Le SYPP, qui représente 172 communes et 210 000 habitants a en effet de longue date entrepris une démarche volontariste de réduction des tonnages de déchets enfouis. Le syndicat va investir 41 millions d'euros dans l'usine imaginée par Paprec.

Paris, le 7 juin 2021,

Avec des qualités de matières premières reconnues dans 65 pays, Paprec est le leader français du recyclage. La maison mère du groupe Coved est également un acteur français majeur de la valorisation énergétique et un pionnier de la valorisation organique avec une réalisation avant-gardiste dans le Périgord récompensée par la Commission européenne. Le groupe créé en 1994 compte actuellement 12 500 salariés sur 280 sites. Le groupe gère près de 6000 contrats avec des collectivités qui lui font confiance pour répondre à leurs besoins de gestion et de valorisation des déchets de leurs administrés.

Valoriser près de 50% des déchets ultimes

Un des leitmotivs de Paprec : le sur-mesure et la quête permanente d'innovation et de valorisation optimale. Fortes de leurs ambitions et de leurs compétences transversales en gestion des déchets, les équipes de Paprec, via sa filiale Coved, viennent d'être choisies par le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) pour une grande première. Le groupe a en effet imaginé pour ce syndicat de 172 communes et 210 000 habitants du Sud Drôme-Ardèche et du Nord Vaucluse une usine totalement inédite de valorisation des 110 000 tonnes de déchets ultimes de son territoire. Ordures ménagères, encombrants, refus de tri de la collecte sélective et du DIB, ces déchets étaient jusqu'à présent directement enfouis. La mission du SYPROVAL, la future usine de Paprec, sera d'en valoriser près de 50%.

« *La philosophie Paprec est non pas de débarrasser les collectivités des déchets de leurs administrés mais de créer de la valeur avec ces déchets* », confirme Jean-Luc Petithuguenin, Président fondateur du groupe. « *Nous allons produire des nouvelles matières premières issues du recyclage, qui repartent en production et évitent ainsi le recours aux ressources naturelles ; . Nous allons générer de l'énergie issue des résidus de tri permettant d'éviter le recours aux énergies fossiles* », détaille Eric Teilhard, Directeur Général adjoint de Paprec en charge du Grand Est.

Une usine de valorisation inédite

Pour créer de la valeur avec des déchets jusqu'alors stockés dans des installations de stockage de déchets non dangereux, « *nos équipes ont imaginé une usine permettant avant tout de trier tout ce qui est recyclable (métaux, papiers, cartons plastiques). Une deuxième partie de ce site permettra de produire des combustibles solides de récupération (CSR) et donc de valoriser en énergie ce qui ne peut être recyclé. Ces CSR permettent en effet de remplacer des combustibles fossiles dans des chaudières industrielles. Enfin, le volume résiduel sera encore réduit grâce au bio-séchage de la fraction organique* », révèle Stéphane Letierrier, Directeur général adjoint de Paprec en charge des collectivités.

L'objectif du SYPP est en effet de répondre à la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 qui prévoit de diviser par deux d'ici 2025 les tonnages enfouis dans des Installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Une politique offensive qui va demander du temps et des investissements afin de créer et d'installer les usines permettant cette diminution des déchets enfouis.

L'usine qui sera basée près de Montélimar (26) représentera pour le syndicat un investissement de 41 millions d'euros. Paprec en gèrera la construction puis l'exploitation, qui devrait démarrer en 2023.

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).

Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites en France et en Suisse. Son chiffre d'affaires 2021 va atteindre les 2 milliards d'euros.

Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business. La rédaction de l'Usine Nouvelle l'a élu Industriel de l'année en 2020.

Contact Presse : Agathe Remoué au 06 27 47 60 69 agatheremoue@yahoo.fr